Règlement du concours Multiphonic 2026

> La participation au concours Multiphonic 2026 est ouverte à tous les compositeurs **sans restrictions d'âge ou de nationalité.**

> **Le concours Multiphonic 2026 s'inscrit dans la thématique « musique en miroir pour quatuor de saxophones ». Chaque compositeur candidat devra proposer une œuvre inspirée d'une des œuvres suivantes du répertoire pour quatuor de saxophones (dont les partitions sont accessibles via le lien suivant) :**

- **Jean-Baptiste Singelée : 3ème et 4ème mouvements du quatuor op 53 (1857).**
- **Maurice Ravel : extrait de trois chansons pour chœur SATB (1916) : Trois beaux oiseaux de paradis (transcription pour quatuor de saxophones, (des exemples sont disponibles sur Youtube).**
- **Alexandre Glazounov : 1ère mouvement du quatuor en si bémol majeur op 109 (1932).**
- **Gabriel Pierné : introduction et variations sur une ronde populaire (1936).**

> **Il s'agira au candidat de proposer une création originale librement inspirée d'une œuvre choisie dans la liste ci-dessus.** En aucune manière il ne s'agira de composer « à la manière de », ou de proposer un arrangement. Les modes de jeux les plus contemporains pourront être utilisés, à l'exclusion de tout procédé électronique.

> **Nomenclature :** quatuor de saxophone SATB (Soprano, Alto, Ténor, Baryton).

> Les pièces proposées devront avoir une durée comprise entre **4 et 7 minutes.**

> Les candidats pourront envoyer plusieurs pièces. Les frais d'inscriptions sont fixés à 20€ pour la première pièce et 15€ par pièce supplémentaire envoyée. En cas d'annulation du concours, les candidats seront intégralement remboursés.

> **Inscription au Concours :** les inscriptions se feront à cette adresse : **multiphonic.fr/inscription**
Le mail indiquera le nom du compositeur et le titre de son œuvre et devra s'accompagner du formulaire d'inscription ainsi que d'une note d'intention présentant notamment les relations entre l'œuvre initiale choisie en référence, support d'inspiration et la composition originale proposées. Les partitions devront être anonymes avec simplement le nom de la pièce. **Les partitions au format PDF devront être transmises avant le 31 janvier 2026 minuit. Il est possible de joindre avec la partition un export audio, .sib, MIDI ou MusicXML.** Les partitions envoyées au-delà de ce délai seront rejetées. Le jury choisira parmi les compositions anonymes au moins trois et au plus six pièces qui seront présentées en finale du concours. Une fois ce choix effectué et les noms des candidats finalistes publiés, ces derniers seront conviés à participer à la répétition et à la première de leur œuvre. A cette occasion, les candidats pourront aussi être présentés à la presse et différents médias. Les finalistes auront à leur propre charge les coûts de voyage et d'hébergement dus à leur présence aux répétitions et au concert. C'est seulement à l'issue du concert, qui aura lieu la dernière semaine de mars 2026 à Metz, que les résultats finaux seront proclamés.

- Lors du concert de restitution du concours, les œuvres finalistes et les œuvres du répertoire dont elles auront été inspirées seront interprétées par le quatuor AXONE (Gurvan Peron : saxophone soprano, Géraud Etrillard : saxophone alto, Cédric Carcelès : saxophone ténor, Martijne Van Dick : saxophone baryton).
- https://vandoren.fr › fr › artistes-vandoren › quatuor-axone

A l'issue de la compétition seront décernés les prix suivants :

- **Premier prix 600 €**
- **Deuxième prix 400 €**
- **Troisième prix 200 €**

> **Le Jury sera composé des personnalités suivantes :.**

- Claude Georgel, compositeur, saxophoniste, membre du quatuor Sax4 et directeur du Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne-Billancourt (PSPBB).
- Filippo Zapponi, compositeur, professeur de composition, orchestration et analyse au conservatoire à rayonnement régional de Metz Eurométropole.
- Romain Zante, compositeur, saxophoniste et chef d'orchestre, professeur de composition au conservatoire d'Esch sur Alzette (Luxembourg).

> **Le Jury se réserve la possibilité de procéder à un partage différent. Des prix d'encouragement décernés par les différents sponsors pourront s'ajouter à cette liste. La décision du Jury est souveraine et ne saurait être remise en question pour quelque motif que ce soit.**

> **Les organisateurs du concours se réservent les droits de présentation des œuvres primées lors du concert de restitution qui sera interprété par le quatuor AXONE la dernière semaine de mars 2026. Les droits liés à des représentations en dehors du concours appartiendront aux compositeurs. Les organisateurs du Concours se réservent le droit de radiodiffuser, enregistrer, téléviser, filmer et de photographier les prestations au cours de la compétition ainsi qu'au concert final et d'en produire des enregistrements visuels ou sonores.** Pour chacune des œuvres, un exemplaire de la partition sera classé pour figurer dans les archives du Concours. Chaque participant sera personnellement informé si son œuvre est primée pour le concert final.

Rodolphe Alma, Pascal Lorenzini, Eric Rebmeister